

Prise de parole Débat d'orientations budgétaires

Ensemble Pour Plougastel



18 février 2021

DOB – David MOAN

« Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,
Chers habitantes et habitants qui suivent le conseil municipal via Internet,

Nous sommes réunis ce soir dans des conditions à nouveau spéciales et pour la première fois dans ce mandat, sans habitantes et habitants dans la salle pour suivre les débats.

Nous sommes donc réunis principalement ce soir autour du Débat d'orientations budgétaires 2021 de la commune mais pas uniquement nous le verrons par la suite ... et cela donc 2 mois avant le vote du budget 2021 de la commune qui interviendra au mois d'avril. Ce sera par ailleurs le premier véritable budget (...) de votre 4^{ème} mandat.

Nous abordons donc notre premier DOB en tant qu'élus d'opposition. D'ailleurs élus de proposition plus que d'opposition devrais-je dire mais en effet quand nous voyons vos orientations budgétaires il y a de quoi avoir de l'opposition.

Et je dois vous avouer qu'en tant qu'élus d'opposition, pour notre premier mandat, la lecture d'un débat d'orientations budgétaires est ardue. L'écriture comptable n'est pas très accessible ... Elle n'en demeure pas moins intéressante quand on prend le temps de décortiquer les lignes et les chiffres. Car ici il faut lire les chiffres et pas se contenter de « nombres » posés sur un papier... pour y trouver des choses intéressantes, des bouts de projets, des idées et aussi ce qui n'y figure pas.

Et faut dire que vous y allez fort avec ce premier DOB en proposant directement, sans sommation, une augmentation des impôts ... bien évidemment absente du projet pour lequel vous avez été élus.

Une augmentation de l'impôt prélevé sur le budget des Plougastels de l'ordre de 300 000 € supplémentaires par an, soit donc plus d'1.8 M€ de nouvel impôt supplémentaire prélevé directement dans le portefeuille des propriétaires et des entreprises de Plougastel pendant votre mandat. Pour une première orientation budgétaire de votre 4^{ème} mandat c'est un signal clair que vous envoyez.

Plougastel on l'aime, mais Plougastel vous la taxez.

Vous annoncez donc, page 12, dans les documents papiers et numériques que les membres du Conseil municipal ont reçu, et lors de notre commission plénière de la semaine dernière, une hausse de 2% du taux de foncier bâti. Annoncer cela sans sourciller était un pari osé car c'est faux. Mais vous l'avez tenté.

Etait-ce un test pour vérifier notre attention, aiguïser nos connaissances ?

Une maladresse dans l'écriture ou clairement une volonté de donner un chiffre faux minimisé ?

Monsieur le maire vous avez la présentation frivole et la précision du chiffre hasardeuse.

Vous feignez habilement de manière quelques peu pernicieuse ou maladroitement de faire apparaître la véritable hausse qui est de 5.5% des impôts pour les ménages de Plougastel. Il faut ici calculer le taux de variation et non la hausse du point. Passer de 36.82% à 38.82% ne représente pas une hausse de 2% comme vous l'écrivez mais de 5.5%.

Et je dirais même de près de 10%. 9.59% pour être précis par rapport à 2020.

Oui 9.5% d'augmentation de votre part communal de taxe foncière entre 2020 et 2021. Car la part du département est fixe et vous n'agissez que sur votre part communal. Ainsi en augmentant votre taux de 2020 qui était à 20.82% à 22.82% il s'agit ici d'une hausse de 9.59%.

Vous avez vos chiffres, nous avons les nôtres. Nous avons la mémoire des comptes et la calculatrice à poste.

Votre hausse d'impôt c'est un peu comme la température ... Il y a la réelle et la ressentie ...

Sachant, en parallèle, que cette taxe foncière a progressé naturellement de 2.5% de 2019 à 2020.

Donc vous n'aviez pas besoin d'augmenter l'impôt cette année !

Et vous n'êtes pas sans savoir qu'une grande partie des propriétaires de biens immobiliers français et de surcroît à Plougastel vont voir cette taxe augmentée nationalement en janvier 2026 avec la refonte fiscale des valeurs locatives cadastrales prévue à la révision à compter de 2023.

"Le prélèvement d'impôts au-delà du strict nécessaire constitue un vol légalisé."

La phrase ne vient pas de moi mais de Calvin Coolidge, 30^{ème} président des Etats-Unis d'Amérique entre 1923 & 1929, président estimé bien qu'austère, avec qui vous partagez cette même habitude et attitude de non intervention politique, de laissez-faire, mais ce président des USA avait pour objectif de baisser les impôts, de baisser la pression fiscale et de réduire ainsi la dette publique. Or vous, vous l'accentuez. Vous accentuez la pression fiscale sur les habitantes et habitants de la commune, vous accentuez la dette publique, vous êtes toujours dans cette logique passiste de maire qui construit, qui s'étale et qui ne priorise pas les investissements, en 2021, 6 ans après les accords de Paris, sur la + que nécessaire transition écologique.

Je le répète, vous pouvez réaliser aujourd'hui votre budget sans hausse d'impôt. Je vous demande donc bien d'y réfléchir à nouveau pour le budget qui nous sera présenté en Avril 2021 de ne pas augmenter, de votre propre fait, les impôts des particuliers et professionnels de la commune. Vous renforcez une pression fiscale pour des entrepreneurs de la commune qui, pour certains, vont déjà avoir du mal à rembourser les PGE, qui ont du mal à imaginer la fin de l'année, la fin du mois, la sortie de cette crise sanitaire et économique. Ainsi que pour des propriétaires en délicatesse professionnelle du à cette crise sanitaire.

Car ici c'est un choix communal d'augmenter l'impôt et c'est le vôtre. Uniquement le vôtre.

Dans le DOB 2020, Bernard Nicolas annonçait fièrement qu'il n'y aurait pas besoin d'augmenter les impôts sur la période 2020/2025 ... et au premier DOB patatra ! Une hausse d'impôt.

Dans une période compliquée comme beaucoup d'habitants, de professionnels vivent, vous auriez pu également faire le choix de maintenir, voire soyons fous, de baisser la taxe foncière. Agir en tant que maire pour diminuer la pression fiscale sur les ménages de Plougastel. C'est une belle idée ça ... mais pas la vôtre à ce que l'on voit.

Vous pourriez également faire d'autres choix comme celui de mettre en place la THLV, taxe d'habitation sur les logements vacants absente aujourd'hui de vos recettes fiscales. Au bas mot cette dernière pourrait générer annuellement plus de 150 K€ (déductions faites des personnes qui pourraient s'en exonérer). Cela vous ferait des recettes supplémentaires sans taper le portefeuille de milliers de Plougastel et continuerait à dynamiser le marché immobilier. Aujourd'hui Plougastel a un taux de logements vacants de 6%, deuxième plus haut sur la métropole, juste derrière Brest.

Je vous demande également d'y penser.

Voici déjà quelques propositions concrètes que nous vous faisons.

Vous feignez également de garder le cap de vos engagements mais vous changez les mots. Or les mots ont un sens. Dans votre programme vous indiquez «Maîtriser la fiscalité locale » quand dans les documents présents ici il n'est plus question que de « Maîtriser les finances » ... Il y a une grosse nuance. Pour les habitants elle se chiffre à 1,8 M€ la nuance.

Dans les orientations présentées aujourd'hui on sent aussi de la peur.

Avez-vous peur Monsieur le maire ? Il y a certes des incertitudes devant nous mais vous, vous naviguez à vue en vous disant que ce qui est pris ne sera plus à prendre.

Et c'est au portefeuille des habitants que vous vous attaquez directement. Au portefeuille des + de 4000 propriétaires de la commune et des entreprises.

Quand on augmente les impôts c'est que la mairie ne peut plus remplir ses missions avec le budget alloué. Vous le savez, l'impôt sert comme dernier levier dans une construction budgétaire. Il y a d'abord les recettes, le recours à l'emprunt et l'impôt.

Avant d'augmenter la pression fiscale sur le portefeuille mensuel ou annuel des habitantes et habitants de Plougastel, il faut être acculé ou avoir de bons arguments ... Un choix déterminé d'avenir comme les transitions énergétiques de notre patrimoine bâti ou alors un rattrapage d'erreurs ou de dévissage de budget par exemple. Comme sur les écoles mais Stéphane Le Gall y reviendra tout à l'heure.

Lever un taux d'impôt est ici votre choix. Mais pourquoi, alors que :

- la commune sors excédentaire de l'année 2020 (cela pose d'ailleurs question) de 230 K€ entre les recettes et les dépenses ?
- l'Etat stabilise ses dotations pour 2021/2022 et rajoute même un coefficient correcteur pour compenser la perte de la taxe d'habitation qui n'est pas complète avec la part départementale de TFPB,

- vous bénéficiez de taux d'emprunt très bas (0.55% sur 25 ans pour Mona Ozouf),
- Et que vous bénéficiez, de surcroît, de recettes dynamiques issues de l'immobilier.

Alors oui Monsieur le maire pourquoi augmenter les impôts cette année ? Il n'y a pas de raison.

Nous ne sommes pas contre l'impôt.

Il participe à notre « cagnotte commune » tout le monde en convient. Mais ici soyons clairs que cet impôt n'engage pas la commune dans un véritable programme ambitieux à destination de tous les habitants, dans une rénovation énergétique de tous ses bâtiments, ni n'est pas dicté par une volonté de préserver l'avenir avec des projets pour le bien-être de tous les habitants comme vous l'indiquez dans votre programme mais pour combler des lacunes de gestion financières des écoles notamment et pour réaliser votre skate-park.

Vous annoncez comme ENGAGEMENTS dans votre programme que vous aviez une gestion rigoureuse et que vous maîtrisiez les taux de fiscalité locale ? Apparemment non. Mais ce ne sont pas les seuls engagements qui ne sont pas tenus.

Dans votre programme vous annoncez également :

- Aider financièrement les particuliers dans le cadre de l'assainissement individuel (mais il n'en est RIEN),
- Mettre en place un « Fonds d'Intervention Nature » destiné à soutenir les associations de sauvegarde et d'entretien du littoral (RIEN),
- Vouloir soutenir les agriculteurs dans le respect des normes environnementales pour valoriser les produits (RIEN),
- Créer une aire de carénage au TINDUFF pour supprimer les rejets polluants (RIEN),

A l'heure où un Projet Pluriannuel d'Investissement nous est présenté en parallèle du DOB, nous aurions aimé voir l'organisation de ces engagements qui touchent à une part large des habitants.

Dans le PPI, toujours RIEN sur :

- L'aménagement prévu des vestiaires neufs à Kerbrat,
- La création d'une salle des fêtes,
- La poursuite de création de locaux associatifs dans les villages,
- La mise à disposition des défibrillateurs dans les villages et ports,
- Un local connecté réservé aux jeunes,

Où retrouve-t-on l'aménagement harmonieux et cohérent du bourg, du Champ de Foire, de la rue de Poste et Mathurin Thomas ?

Où retrouve-t-on la création d'un Pôle Santé ?

Une partie de ces investissements seront à faire demain. Ils ne peuvent pas attendre. Mais ils ne vous semblent pas prioritaires.

Comme vos engagements sur les transitions.

Pourtant c'est une de vos réponses. On augmente l'impôt pour les transitions. Si encore ... Mais absolument pas. Vous tentez de verdir votre budget. Du green-washing budgétaire. Vous réécrivez

des lignes, vous vous répétez, vous intégrez le futur budget participatif dans une enveloppe dédiée pour faire gonfler le résultat. Mais le résultat n'est pas là. Et encore moins à la hauteur.

Les transitions ne sont pas un mot valise, à la mode, que l'on agite et qu'on dilue. Ce sont des engagements concrets, pour l'avenir où on a déjà assez attendu. Trop attendu.

Avez-vous en tête que pour rester sous le seuil des 2° de réchauffement climatique, donc dans les accords de Paris, le gouvernement a fait voté la loi ELAN qui, dans son décret tertiaire (désolé d'être précis mais c'est la loi) oblige les collectivités à baisser de 40% leurs consommations énergétiques à horizon 2030 ... 2030 c'est demain. Et de 50% à horizon 2040 ...

Nous vous avons questionné depuis les 8 mois où nous sommes élus pour savoir comment vous allez vous y prendre ? Quel sera votre feuille de route, vos ambitions et plans d'actions ? Votre capacité à faire intervenir / interagir les habitants, les associations, les entreprises dans une démarche partagée ?

Mais rien. Si. Un comité consultatif vélo que nous allons voter aujourd'hui et une aide au vélo électrique. Nous voterons favorablement à ce comité consultatif, mais c'est encore prendre la question par le petit bout de la lorgnette. Il faut agir.

Alors oui il faut investir.

Mais investir dans les transitions environnementales pour mieux gérer les bâtiments, moins dépenser de fluides, de chauffage, mieux isoler nos écoles, centre de loisirs, faire évoluer notre parc automobile, agir en tant que maire responsable et même éco-responsable.

Nous vous proposons même d'ailleurs, dans un objectif partagé de meilleure compréhension des enjeux qui sont devant nous, de réaliser l'an prochain, en parallèle de ce DOB, un DOC, un Débat d'Orientations Climatiques. Ce n'est pas une nouvelle lubie mais bien une nouvelle pratique.

Appuyé d'un bilan carbone de la collectivité et inspiré du Plan Climat Air Energie (PCAET) de Brest Métropole et des nombreux guides de l'ADEME ou d'Energence à Brest entre autres, nous pourrions dégager des pistes d'avenir dans cette décennie qui va être cruciale pour décarboner nos actions.

Vous citez William Faulkner dans votre programme en disant que « *se donner du mal pour des petites choses, c'est parvenir aux grandes avec le temps* » mais vous, votre adage serait plutôt de construire des grandes choses, dans ce délire de « laisser sa trace », son nom ... alors que vous, justement vous ne vous donnez pas du mal pour les petites choses, pour les rénovations qui ne sont pas gratifiantes, pour prendre en main les problèmes d'assainissement sur la commune ou sur la qualité de l'eau qui nécessitent des investissements, ni sur les problématiques d'optimisation de notre empreinte écologique ... vous restez un maire qui veut construire, qui veut s'étaler, couper des rubans, faire des photos, faire de la com' ...

Je finirai mon propos en vous disant qu'enfin une stratégie financière ne peut résulter que d'une concertation partagée sur la feuille de route du mandat 2020/2026.

Que vous devriez ne pas augmenter les impôts sur les foyers des Plougastels en 2021 et de profiter d'un niveau historiquement bas des taux d'intérêts pour investir dans les transitions. Mais comme la feuille de route, c'est demandé et toujours attendu.

DOB - Stéphane LE GALL

Nous débattons aujourd'hui sur ce qui aurait dû être les orientations budgétaires de cette nouvelle mandature. Même si je comprends toute la difficulté de prévoir en période de crise, je reste sur ma faim sur la seconde partie de votre 4ème mandature. En extrapolant les 3 premières années sur l'ensemble du mandat tout en conservant l'ensemble des indicateurs au vert et sans nouvelle hausse de la fiscalité, le budget des investissements devrait se situer entre 20 et 22 millions d'euros en fonction de vos capacités et volontés de rechercher des subventions.

A mi-mandat, vous prévoyez d'investir déjà 14,5 millions alors que le projet Kervavel sera en début de réalisation avec 1,150 millions dépensés sur les 5 millions programmées. Si vous ajoutez à ces 4 millions de reste à financer, les investissements récurrents, les subventions et les acquisitions foncières, la coupe est bien pleine. Donc oui, aujourd'hui je suis déçu car j'aurais aimé comprendre le chemin que prend les finances de notre commune. Au vu des éléments en ma possession, je suis plutôt pessimiste.

A la lecture du document, vous semblez l'être tout autant que moi car dès votre premier DOB de la mandature vous annoncez la couleur avec une hausse de 5,45 % de la taxe foncière sur le bâti. Nous nous rappelons qu'au mois de juillet, votre majorité s'est octroyée une rémunération semblable aux élus des villes de 20 à 50 mille habitants, 6 mois plus tard vous exigez un effort financier de la population. Je ne cautionnerai jamais ces politiques qui imposent des efforts à la population et qui en parallèle profite du système pour ne pas en faire.

Je reviens sur les investissements ou plutôt sur sa gestion financière. Prenons le cas de l'école Mona Ozouf, en 2017 lors de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre vous aviez avancé une enveloppe de 7,4 millions TTC. Aujourd'hui alors que l'école n'est toujours finie, la facture monte déjà à 11 millions TTC. Nous sommes déjà à 3,6 millions de plus soit 48% entre vos prévisions et la réalité : le coût d'un centre fédéral de skate Park.

Pourtant la première adjointe déclarait à l'époque que tous les surcoûts étaient déjà prévus.

Il est toujours intéressant de revoir les orientations budgétaires de l'année précédente après avoir étudié celui de l'année en cours surtout quand une nouvelle mandature commence. Nous avons alors les orientations pré et post campagne électorale. Je suis surpris de la minimisation des investissements sur les bâtiments communaux l'année dernière. Sur la période 2021 - 2023, vous estimiez une enveloppe de 1,5 millions alors qu'aujourd'hui vous la chiffrez à 2,3 millions auxquelles on peut rajouter les 600 k€ de la salle de la fontaine Blanche, les 720 k€ de l'église et les 86 k€ de la médiathèque soit 3,7 millions d'euros. On arrive à une sous-estimation de 2,2 millions d'euros de l'entretien du patrimoine communal. Et nul doute qu'avant la fin du mandat, des gros travaux d'entretien sur les chapelles seront aussi à prévoir.

J'ai donc repris vos orientations budgétaires de 2020 pour y intégrer seulement la sous-estimation de l'entretien du patrimoine communal. Votre analyse de l'époque n'envisageait aucun emprunt avant 2023. Avec ces éléments, chaque année de la période aurait nécessité un recours à l'emprunt sans oublier un passage à l'orange de tous les indicateurs.

Pas très vendeur à quelques mois d'une élection municipale.

L'année dernière, monsieur Nicolas vous citiez un Proverbe africain « La persévérance est un talisman pour la vie » pour qualifier la gestion de la commune. Aujourd'hui, c'est plutôt une citation d'André Frossard qui me vient à l'esprit en pensant à votre gestion « Quand un gouvernement se trompe, il n'a qu'une solution : persévérer dans l'erreur ».

Intervention de David MOAN sur la Vidéo protection

« Je ne suis pas dans un logique qui voudrait qu'on mette des caméras partout. Si j'en fais installer une place du Calvaire le problème se déplacera ailleurs. Ce n'est pas en faisant du tout répressif que l'on résout le problème » ... Ainsi parlait ... non pas Zaratoustra mais Dominique Cap dans la presse quotidienne régionale le 1^{er} janvier 2018. Il y a à peine plus de trois ans.

Et quelle a été l'évolution des chiffres de la délinquance sur cette même période pour la commune ? Et bien figurez-vous qu'ils ont baissé. Pour les actes de dégradation sur les biens, les vols ou encore les incivilités.

Alors loin de nous l'idée de mélanger vidéo protection et vidéo surveillance. Pour parler d'un sujet il faut bien définir ce qu'il y a derrière. Il ne s'agit pas de vidéo surveillance ici mais de mettre, tenez vous bien, près de 17 caméras dans notre commune.

Pour une première phase. Car oui nous avons entendu parler de première phase. C'est-à-dire qu'il y aura une deuxième, une troisième ... Vous décidez donc d'ouvrir la voie à des caméras sur Plougastel-Daoulas. Et demain ? Des caméras au bourg ? A la sortie des bars et restaurants ? Des communes se dotent même de drones aujourd'hui. Nous ne savons pas en l'état quelle est votre philosophie et quelle sera votre limite ?

Comme nous ne savons pas le coût exact de ces installations. On a entendu parler de 60 000 € voire de 80 000 € pour cette 1^{ère} phase. Mais quelle sera l'enveloppe globale ? Cela dévissera sûrement avec les coûts annuels de fonctionnement, de gestions informatiques des images, sans parler du manque de sobriété énergétique dû au stockage de ces données numériques.

Mettre des caméras dans l'espace public ne faisait pas partie de notre projet. Nous ne nous y opposons pas par posture. Nous connaissons tous l'extrême violence ressentie, vécue par des habitants qui se sont fait cambrioler ou visiter leurs maisons, nous mesurons les traumatismes subies après de telles intrusions, que certains n'hésitent pas à comparer à un viol et nous comprenons très bien ce sentiment. Ici vous touchez chaque individu, vous touchez à l'affect, aux sentiments. Au sentiment d'insécurité.

Mais la vidéo protection n'empêche pas cela. Cela ne règle la délinquance car elle la déplace et n'élucide que 3% des affaires. Oui 3%.

Pour ma part, en tant que veille des dépenses publiques de la commune, je reste également circonspect par cet investissement de 80 K€ (soit près de 100 000 € avec les coûts de fonctionnement). La sécurité est une question régaliennne, qui relève du Ministère de l'Intérieur. Vous allez donc ici faire peser sur le budget communal des dépenses qui devrait être supporté par l'Etat. Vous allez donc ici faire peser sur le budget communal l'évolution de la doctrine de la gendarmerie qui sera moins présente sur le terrain dans les mois et années à venir. L'augmentation des impôts que vous prévoyez viendra donc combler par la vidéo des manques de moyens humains de la gendarmerie. Un comble.

Pour notre part nous préférons toujours l'humain à la machine. Le lien à l'image. Il faut valoriser ce lien social entre les habitants, sortir de cette culture des voisins vigilants pour aller vers des voisins

solidaires. Lutter contre les personnes qui s'isolent en rentrant du travail dans des maisons avec des hauteurs de murs extérieurs digne d'un château, coupé du village originel dans lequel ils sont installés.

Nous n'avons donc pas de chiffres officiels de la délinquance à Plougastel pour les dernières années ni d'avis de la CISP sur ce projet. Nous n'avons pas de budget stabilisé pour l'installation de ces 17 caméras ni d'éléments sur des financements extérieurs. Ce dossier n'est pas argumenté de manière à permettre aux élus de se prononcer objectivement.

Nous n'avons pas votre philosophie de la culture sécuritaire et de l'hyper vigilance.

L'insécurité vient de la société elle-même : c'est elle qui produit de la violence, c'est donc sur elle qu'il faut agir. Par de la prévention jeunesse, par des politiques d'accompagnement scolaire, éducatif, sociaux ... Par de la gendarmerie de proximité supprimé par Nicolas Sarkozy en 2008 au moment du développement de cette vidéo protection. Par l'action, qui doit être complétée et renforcée, du policier municipal. Nous proposons un second policier municipal dans notre programme pour assurer une permanence dans l'intervention municipale et permettre également, à l'image de gardes champêtres ou forestiers, de lutter contre les dépôts sauvages, de faire du lien dans les villages, avec les habitants, pour remonter des informations ... Et tout me laisse à penser que le coût n'aura pas été plus élevé et que vous auriez eu de bien meilleurs retours de terrain.